



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 23 MAI 2023

En exercice : 13  
Présents : 8  
Votants : 10

Le 23 mai 2023, le Conseil d'Administration, légalement convoqué à 18 h 30, s'est réuni à l'Espace Eiffel, sous la Vice-Présidence de Viviane DECERLE

**Présents** : Mesdames DECERLE, BEGUERY, DIL, DESCAMPS, VALLEE et Messieurs LEK, LIGNEUX, TOUIN

**Absents excusés** : Monsieur LACOUX pouvoir à Madame DECERLE, Madame LE BRETON pouvoir à Madame DIL, Madame VIVIER, Mme MENDES, Madame LE MANACH

**Secrétaire de séance** : Madame GENEST

N°14

PARTICIPATION AU FONDS SOLIDARITE LOGEMENT (FSL)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles ;  
Vu le décret N°95.562 du 6 mai 1995 relatif au fonctionnement des CCAS, modifié par le décret N°2004-1136 du 21 octobre 2004

Considérant, la présentation du dispositif FSL et le bilan des aides accordées aux habitants de Bouffémont en 2022,

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**Donne son accord** pour que le CCAS participe au financement du FSL à hauteur de 1600€

**Dit** que cette dépense sera imputée sur le budget 2023 du CCAS

POUR EXTRAIT CONFORME

La vice-présidente du CCAS  
Viviane DECERLE

